

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311208
Capital souscrit non-appelé Capital souscrit non-appelé				
Immobilisations incorporelles	4 795,96 €	4 795,96 €		484,71 €
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets, licences	4 795,96 €	4 795,96 €		484,71 €
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 331 405,43 €	2 647 638,34 €	3 683 767,09 €	3 284 555,93 €
Terrains	1 484 032,19 €		1 484 032,19 €	1 452 130,19 €
Constructions	4 528 172,26 €	2 374 958,48 €	2 153 213,78 €	1 574 225,92 €
Installations techn., mat., outil				
Autres immob. corporelles	319 200,98 €	272 679,86 €	46 521,12 €	51 659,94 €
Immob. corporelles en cours				206 539,88 €
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	15 620,45 €	7 622,45 €	7 998,00 €	6 098,00 €
Participations selon mise en équ.				
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts	15 620,45 €	7 622,45 €	7 998,00 €	6 098,00 €
Autres immob. financières				
TOTAL (I)	6 351 821,84 €	2 660 056,75 €	3 691 765,09 €	3 291 138,64 €
Stocks et en-cours	4 423,62 €		4 423,62 €	4 879,62 €
Matières premières & approvision	4 423,62 €		4 423,62 €	4 879,62 €
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés/com.	4 246,82 €		4 246,82 €	6 700,00 €
Avances & acomptes versés/com.	4 246,82 €		4 246,82 €	6 700,00 €
Créances	141 930,62 €	69 477,90 €	72 452,72 €	57 469,97 €
Clients et comptes rattachés	19 051,70 €	10 701,93 €	8 349,77 €	6 076,00 €
Autres créances	122 878,92 €	58 775,97 €	64 102,95 €	51 393,97 €
Capital souscrit -appelé non versé				
Legs en cours	31 420,50 €		31 420,50 €	
Legs en cours de réalisation	31 420,50 €		31 420,50 €	
Valeurs mobilières de placement	840 556,31 €	3 688,91 €	836 867,40 €	966 596,79 €
Actions propres				
Autres titres	840 556,31 €	3 688,91 €	836 867,40 €	966 596,79 €

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311208
Disponibilités	2 265 957,89 €		2 265 957,89 €	2 237 023,07 €
Disponibilités	2 265 957,89 €		2 265 957,89 €	2 237 023,07 €
Charges constatées d'avance	23 581,51 €		23 581,51 €	30 867,21 €
Charges constatées d'avance	23 581,51 €		23 581,51 €	30 867,21 €
TOTAL (II)	3 312 117,27 €	73 166,81 €	3 238 950,46 €	3 303 536,66 €
Charges à répartir/plus.exerc.(III)				
Charges à répartir/plus.exerc.				
Primes rembours. d'obligations (IV)				
Primes de rembours. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	9 663 939,11 €	2 733 223,56 €	6 930 715,55 €	6 594 675,30 €

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311208
Capital Capital			2 236 421,82 € 2 236 421,82 €	2 236 421,82 € 2 236 421,82 €
Primes d'émission, de fusion Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation Ecart de réévaluation				
Réserves Réserve légale Rés. statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Legs et donations			825 714,94 € 150 000,00 € 21 129,43 € 152 520,85 € 502 064,66 €	346 200,28 € 150 000,00 € 21 129,43 € 152 520,85 € 22 550,00 €
Report à nouveau Report à nouveau			3 199 449,60 € 3 199 449,60 €	3 610 110,76 € 3 610 110,76 €
Résultat de l'exercice Résultat de l'exercice			-183 313,64 € -183 313,64 €	-542 415,07 € -542 415,07 €
Subventions d'investissement Subventions d'investissement				
Provisions réglementées Provisions réglementées				
TOTAL (I)			6 078 272,72 €	5 650 317,79 €
Produits émissions titres particip. Produits émissions titres particip				
Avances conditionnées Avances conditionnées				
TOTAL (I bis)				
Provisions pour risques Provisions pour risques			76 874,00 € 76 874,00 €	76 874,00 € 76 874,00 €
Provisions pour charges Provisions pour charges				
TOTAL (II)			76 874,00 €	76 874,00 €
Fonds dédiés Fonds dédiés			21 598,27 € 21 598,27 €	21 433,27 € 21 433,27 €
TOTAL (III)			21 598,27 €	21 433,27 €

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311208
Emprunts obligataires convertibles Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes aup. étab. crédit Emprunts & dettes aup. étab. crédit			155 151,59 € 155 151,59 €	178 430,17 € 178 430,17 €
Emprunts et dettes financ. divers Emprunts et dettes financ. divers			237 799,61 € 237 799,61 €	198 863,13 € 198 863,13 €
Avanc. & acptes reçus/com en cours Av. & ac. reçus s/com. en cours				
Dettes fourniss. & cptes rattachés Dettes fourniss. & cptes rattachés			168 238,11 € 168 238,11 €	209 597,78 € 209 597,78 €
Dettes fiscales et sociales Dettes fiscales et sociales			104 344,83 € 104 344,83 €	155 456,35 € 155 456,35 €
Dettes sur immo. et cptes rattachés Dettes sur immo. & cptes rattachés				4 843,80 € 4 843,80 €
Autres dettes Autres dettes			84 252,22 € 84 252,22 €	94 691,52 € 94 691,52 €
Produits constatés d'avance Produits constatés d'avance			4 184,20 € 4 184,20 €	4 167,49 € 4 167,49 €
TOTAL (IV)			753 970,56 €	846 050,24 €
Ecarts de conversion passif (V) Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+Ibis+II+III+IV+V)			6 930 715,55 €	6 594 675,30 €

Comptabilité 100 14.01

Date de tirage 16/07/10

à 17:14:22

Page : 1

Détail des postes			Au 311209	Au 311208
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)			1 660,00 €	26 575,00 €
Impôts sur les bénéfices			1 660,00 €	26 575,00 €
Solde créditeur				
Bénéfice				
TOTAL GENERAL (CHARGES)			1 487 784,14 €	1 663 473,93 €

Comptabilité 100 14.01

Date de tirage 16/07/10

à 17:14:22

Page : 3

ASSOCIATION DIOCESAINE D'AJACCIO

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2009

- I - Règles et méthodes comptables
- II - Présentation et fonctionnement de l'association diocésaine
- III - Faits caractéristiques
- IV - Notes sur le bilan
- V - Notes sur le compte de résultat
- VI - Entités liées
- VII - Dons et legs
- VIII - Effectif
- IX - Paroisses

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice 2009. Le total bilan s'élève à 6 930 715,55 € et résultat net est de -183 313,64 €.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1-1 Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Concernant la permanence des méthodes :

Il est rappelé que l'association diocésaine, en tant que personne morale de droit civil, intègre :

- la curie ;
- et les établissements paroissiaux.

Ainsi les comptes doivent regrouper les comptes de la curie et ceux de toutes les paroisses du diocèse.

Jusqu'en 2005 (exercice clos le 31/12/2005), les comptes annuels de l'association diocésaine de Corse n'intégraient que les comptes de la Curie. En 2006, 2007 et 2008 (exercices clos les 31/12/2006, 31/12/2007 et 31/12/2008), dans le souci de se rapprocher de l'objectif de présentation des comptes annuels conformes à la réglementation, les comptes bancaires de la quasi-totalité des paroisses ont été intégrés dans les comptes de l'association diocésaine.

L'exercice 2009 devait être marqué par l'élargissement du périmètre de l'association diocésaine aux charges et produits des paroisses. Malgré un recensement de ces charges et produits pour l'ensemble des paroisses ayant fourni une comptabilité, cette combinaison n'a pu avoir lieu pour plusieurs raisons, dont en particulier :

- le décalage entre la comptabilité des paroisses établie sur le mode « recettes-dépenses » et celle de la curie établie sur le mode « engagements ».
- le manque d'exhaustivité de beaucoup de comptabilités de paroisses.
- des charges et des produits comptabilisés en divers et difficilement imputables dans les comptes de charges et de produits par nature.

Aussi, les comptes présentés au cours de cet exercice ont été établis selon la même méthode que ceux de 2008. Ils intègrent :

- la comptabilité de la curie ;
- les comptes bancaires de la quasi-totalité des paroisses (les opérations réciproques ayant été neutralisées). En pratique, les comptes de résultat des paroisses ne sont pas intégrés ainsi que leur patrimoine (hors comptes bancaires).

Cette opération d'intégration des comptes bancaires et d'élimination des comptes réciproques s'est traduit comme suit :

LIBELLES	DEBIT	CREDIT
Comptes bancaires Paroisses au 31/12/09		2 131 210,21
Annulation dettes/créances réciproques	606 838,68	
Solde du compte 111001		1 524 371,53

1-2 La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception du traitement spécifique des Eglises construites avant 1986 (*cf. paragraphe sur les immobilisations*).

1-3 La méthode utilisée pour les amortissements est le mode linéaire.

II – PRESENTATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION DIOCESAINE

2-1 Présentation

L'association diocésaine d'Ajaccio a en charge l'administration temporelle du Diocèse d'AJACCIO.

Elle a pour objet de « subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique sous l'autorité de l'Evêque, en communion avec le Saint-Siège et conformément à la constitution de l'Eglise catholique ».

Au plan civil, l'association diocésaine (AD) regroupe :

- la curie
- et les établissements paroissiaux.

Comme cela a été mentionné au paragraphe précédent, la comptabilité de l'association diocésaine d'Ajaccio a eu, jusqu'en 2005, un périmètre réduit à la curie (c'est-à-dire qu'elle n'intégrait pas la comptabilité des paroisses).

Les comptes 2009, comme en 2008, intègrent les soldes bancaires des paroisses. Il est prévu d'intégrer l'ensemble des comptes des paroisses en 2010.

2-2 Fonctionnement

L'organisation diocésaine

L'évêque est le Président de l'association diocésaine. Il s'entoure :

- d'un conseil diocésain pour les affaires économiques,
- d'un économe diocésain qui administre les biens du Diocèse, effectue les dépenses et rend compte chaque année des dépenses et des recettes.

Les produits

Les principales ressources sont les suivantes :

- les collectes (denier de l'Eglise, quêtes diocésaines),
- les contributions des paroisses.

III – FAITS CARACTERISTIQUES

➤ Sur le plan de la vie du diocèse :

La procédure judiciaire à l'encontre de l'ancien économe, suite aux problèmes rencontrés dans la gestion du Diocèse avant l'arrivée de Monseigneur BRUNIN, est toujours en cours. Le procès intervenu le 25/06/2010, a condamné cet ancien économe à rembourser 1M€ à l'AD. Ce dernier a fait appel de cette décision.

Melle Agnès COLLOT, économe diocésaine en fonction depuis le 01/02/2006, absente pour longue maladie et déclarée inapte par la Médecine du travail, a été licenciée le 22/02/2009. Monsieur Henri DONNADIEU a occupé les fonctions d'économe diocésain à titre bénévole jusqu'à l'embauche de M. Jean-François LAGNEAU, à ce poste, le 02/09/2009.

➤ L'exploitation de la « maison BETHANIE » :

La gestion de l'établissement est suivie par l'AD.

L'Association diocésaine a décidé, fin 2008, de mettre un terme à la convention (mise à disposition de logement gratuit contre gardiennage et petits travaux) qui la liait à M. et Mme GOUTTEPIFFRE.

En raison de la non-conformité des locaux pour l'accueil de locataires, les chambres de la maison n'ont pas été relouées après le départ de leur occupant. Depuis la fin 2008, il n'y a plus de locataires à la maison Bethanie.

➤ L'exploitation du couvent de Calacuccia

L'exploitation de ce couvent est faite par l'AD depuis l'année 2006. Deux salariés travaillent uniquement sur ce site.

➤ L'exploitation de la maison diocésaine à l'Evêché

Depuis le 01/01/06, l'AD a repris l'activité de location de chambres et de studios de l'Evêché.

➤ Litiges en cours

- o Melle Agnès COLLOT, licenciée le 22/02/2009, a engagé une procédure prud'homale à l'encontre de l'AD en juin 2009. Sa demande est de 77 K€ qui a fait l'objet d'une provision à hauteur de 100 % dans les comptes de l'exercice 2008. La présentation devant le bureau de jugement précédemment prévue le 02/02/2010 a été repoussée une première fois au 01/06/2010 puis une seconde au 02/11/2010 dans l'attente du dépôt des conclusions de la partie adverse.
- o Suite à la fin de la convention qui les liait à l'AD, M. et Mme GOUTTEPIFFRE ont également engagé une procédure prud'homale à l'encontre de l'AD en février 2009. Ils réclament la requalification de leur statut de bénévole en statut salarié. Leur demande est de l'ordre d'environ 120 K€ au titre de rappels de salaires sur 5 ans et de dommages et intérêts. Compte tenu des possibilités non négligeables que les conjoints GOUTTEPIFFRE soient déboutés de leurs demandes, il n'avait pas été constitué de provisions. Le jugement intervenu le 11/12/2009 condamne l'AD à verser aux époux GOUTTEPIFFRE la somme de 884 € au titre d'indemnités de préavis et de licenciement et de dommages et intérêts. Par ailleurs, les époux GOUTTEPIFFRE sont condamnés à verser à l'AD la somme de 2 500 € dans le cadre de leur refus de déménager de la maison Bethanie et la procédure d'expulsion qui en a découlé.

IV- NOTES SUR LE BILAN

4-1 Fonds propres

COMPTE	LIBELLE (en euros)	2009	2008	Ecart
101000	FONDS DE DOTATION	2 236 421.82	2 236 421.82	0.00
102500	LEGS ET DONATIONS	502 064.66	22 550.00	479 514.66
106000	RESERVES	70 048.78	70 048.78	0.00
106200	RESERVES DE FONDATIONS	21 129.43	21 129.43	0.00
106300	RESERVE PROJET ASSOCIATIF	150 000.00	150 000.00	0.00
106900	ECART D'OUVERTURE	82 472.07	82 472.07	0.00
111000	REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE	1 675 078.07	2 217 493.14	- 542 415.07
111001	REPORT AN /ANNUL OP. RECIPROQUES	1 524 371.53	1 392 617.62	131 753.91

Les comptes ayant été mouvementé au cours de cet exercice sont les suivants :

- Le compte Legs et donations a été augmenté de 479 514,66 € correspondant à la valeur d'une maison située à Bastia 15 bd Giraud, dont l'Association Montepiano a fait donation au diocèse en date du 26/06/2009. Ce legs concerne un bâtiment religieux, il rentre donc dans l'objet social. C'est pour cette raison qu'il a été comptabilisé à l'actif.
- Le résultat 2008 de - 542 415,07 € a été affecté en report à nouveau.
- Le compte 111001 « Report AN/annulation opérations réciproques » s'élève à 1 524 371,53 € correspondant :
 - D'une part à l'intégration des soldes bancaires des paroisses au 31/12/2009 pour un montant total de 2 131 210,21 €.
 - D'autre part, à l'annulation des opérations réciproques avec les paroisses pour un montant de 606 838,68 € dont le détail est le suivant :

COMPTES	LIBELLES	DEBIT	CREDIT
167480	DEPOT APPRICIANI REMUNERE	8 197.87	
167510	DEPOT PILA CANALE	4 953.66	
167570	DEPOT CARDO REMUNERE	6 636.98	
167590	DEPOT VILLANOVA REMUNERE	539.42	
167630	DEPOT BIGUGLIA	14 971.57	
167710	DEPOT ILE ROUSSE	45 734.71	
167720	DEPOT ST JEAN BASTIA	5 896.73	
167800	DEPOT TAVACO	346.75	
274101	PRET ST JEAN AJACCIO		2 286.74
274102	PRET AJACCIO MEZZAVIA		16 031.98
274103	PRET PORTICCIO ST J-FRANCOIS REGIS		2 173.47
274107	PRET LUPINO		28 584.19
274115	PRET BASTIA ND VICTOIRES		2 850.00
274210	PRET AJACCIO SACRE CŒUR		23 250.00
274215	PRET PORTO VECCHIO PAROISSE		82 348.27
274220	PRET BONIFACIO ST ERASME		3 956.73
274230	PRET CASAMACCIOLI		18 293.88
274240	PRET CIAMANACCE PAROISSE		6 097.96
274255	PRET PAROISSES NIOLU/CALACUCCIA		166 723.35
274302	PRET PRESBYTERE DE CORTE		11 798.82
274991	PRET ALERIA		894.10
274995	PRET PERE JACEK/NIOLU		3 280.00
297400	PROVISIONS DEPRECIATIONS PRETS	279 783.89	
455000	COLLECTIF DES PAROISSES		507 356.34
467210	ASS ST CHRISTOPHE/TRANSIT PAROISSES		14 178.81
467220	TAXES FONCIERES/TRANSIT PAROISSES		10 038.33
467600	PARTICIP PAR.BORGIO CONSTRUCT° EGLISE		153 732.58
495100	PROVISIONS DEPREC COMPTES PAROISSES	79 975.29	
111001	SOLDE DES OPERATIONS RECIPROQUES	606 838.68	

Il est à noter que faute d'informations sur leurs comptes bancaires, il n'a pas été possible d'intégrer les comptes de certaines paroisses. (cf. tableau fin de l'annexe)

4.2 Provisions pour risques et charges et autres provisions

(en euros)

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions pour litiges	76 874.00			76 874.00
Total	76 874.00			76 874.00

Il est à noter qu'aucune provision n'a été constituée pour la retraite des prêtres ni pour les indemnités de fin de carrière des salariés.

4.3 Fonds dédiés

Depuis 2006, l'AD a reçu des dons pour la réhabilitation du couvent de L'Ile Rousse qui n'a pas encore été entreprise. Le fonds dédié à ce projet s'élève à 21 598,27 € au 31/12/2009.

4-4 Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles : valeurs brutes

Immobilisations

Incorporelles :

(en euros)

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Logiciels informatiques	4 795.96			4 795.96
Total	4 795.96			4 795.96

Immobilisations

Corporelles :

(en euros)

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Terrains	1 452 130.19	31 902.00		1 484 032.19
Eglises	1 538 232.18			1 538 232.18
Autres Ens.Immobiliers	1 155 642.67	479 514.66		1 635 157.33
Agenc. Evêché	1 097 474.06	257 308.69		1 354 782.75
Mat. Transport	6 500.00			6 500.00
Mat. Bureau	93 324.87	738.00		94 062.87
Mobilier	158 250.81	1 864.35		160 115.16
Mat. Cuisine	57 997.95	525.00		58 522.95
Immobilisation en cours	206 539.88	20 257.58	226 797.46	
Total	5 766 092.61	792 110.28	226 797.46	6 331 405.43

- Immobilisations : Amortissements

Immobilisations incorporelles

(en euros)

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Logiciels informatiques	4 311.25	484.71		4 795.96
Total	4 311.25	484.71		4 795.96

Immobilisations corporelles

(en euros)

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Terrains				
Eglises	730 676.35	38 455.81		769 132.16
Autres Ens.Immobiliers	761 910.07	64 199.02		826 109.09
Agenc. Evêché	724 536.57	55 180.66		779 717.23
Mat. Transport	6 500.00			6 500.00
Mat. Bureau	82 037.66	3 295.01		85 332.67
Mobilier	128 447.12	2 626.27		131 073.39
Mat. Cuisine	47 428.91	2 344.89		49 773.80
Total	2 481 536.68	166 101.66		2 647 638.34

- Taux d'amortissements

Terrains	0%
Eglises	2.50%
Ensembles Immobiliers	5.00%
Construction Evêché	5.00%
Matériel transport	33.33%
Matériel bureau	20.00%
Mobilier	12.50%
Cuisine	20.00%

M. Jean-Marc GAILLOT (SARL NORD SUD DIAGNOSTICS 2, rue Sebastiani 20000 Ajaccio), a été désigné comme sapiteur en 2008 pour effectuer l'inventaire complet du patrimoine immobilier de l'association. Cet inventaire est toujours en cours.

- Immobilisations financières

(en euros)

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Autres prêts	13 720.45	2 000.00	100.00	15 620.45
Total	13 720.45	2 000.00	100.00	15 620.45

L'augmentation est due à une avance pour installation versée à M. LAGNEAU. La diminution est due aux remboursements de cette avance.

- Dépréciation des immobilisations financières

(en euros)

	Dépréciation au 31/12/2008	Dotation	Reprise	Dépréciation au 31/12/2009
Dépréciation des prêts	7 622.45			7 622.45
Total	7 622.45			7 622.45

4.5 Etat des créances

(en euros)

Actif circulant	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'un an
Locations chambres Evêché	2 140.00	2 140.00	
Restauration Evêché	1 587.00	1 587.00	
Locations chambres Béthanie	0	0	
Locations Maison de Calacuccia	1 247.27	1 247.27	
Locations Pépinière d'Ajaccio	0	0	
Clients divers	3 375.50	3 375.50	
Clients douteux	10 701.93	10 701.93	
Offrandes messes à célébrer	17 435.29	17 435.29	
Association Le Ciste	35 015.09	35 015.09	
Débiteurs divers	64 336.68	64 336.68	
Produits à recevoir	6 091.86	6 091.86	
Total	141 930.62	141 930.62	

Les créances correspondant aux paroisses et à la participation à la construction de l'église de Borgo ont fait l'objet d'une annulation d'opérations réciproques pour respectivement 507 356.34 € et 153 732,58 €.

- Dépréciation des créances

(en euros)

	Dépréciation au 31/12/2008	Dotation	Reprise	Dépréciation au 31/12/2009
Dép. Cptes créances	10 701.93			10 701.93
Dép. quêtes coll. div.	15 640.29	1 795.00		17 435.29
Dép. déb./créd. Divers	41 340.68			41 340.68
Total	67 682.90	1 795.00		69 477.90

4.6 La trésorerie

(En euros)

	Valeurs M.Placements	Disponibilité	Trésorerie négative
Titres SG sous mandat	837 049.45		
Titres SG (508900)	3 506.86		
SG cpte courant Evêché		7 317.11	
SG rem cb calacuccia		828.48	
SG cpte titres s/mandat		5 358.15	
SG Mut St Christophe		482.28	
SG Quêtes impérées		20 473.36	
SG Voc.sacerdotes		2 789.52	
SG Serv.dioc.vocations		14 807.94	
SG Service pèlerinages		26 140.37	
SG Aumônerie scolaire		15 231.61	
SG Monast. Erbalunga		3 072.99	
SG Caisse de partage		24 159.30	
CCP Evêché		9 049.97	
CCP Eglise de corse		285.43	
CCP Pèlerinag.Lourdes		2 220.00	
Caisse Evêché		1 456.56	
Caisse Calacuccia		377.09	
Caisse Pèlerinages		422.40	
Caisse Pèl. Lourdes		10.90	
Caisse Erbalunga		264.22	
Cptes banc. Paroisses		2 131 210.21	
Total	840 556.31	2 265 957.89	

4.7 Emprunts et dettes financières diverses

(en euros)

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'un an
Emprunt S.Générale	(1) 154 777.54	24 605.75	130 171.79
Intérêts courus/emprunt	374.05	374.05	
Quêtes impérées	237 799.61	237 799.61	
Total	392 951.20	262 779.41	130 171.79

(1) correspond à l'emprunt contracté pour la réfection du toit de l'évêché.

4.8 Autres dettes

(en euros)

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'un an
Dettes fournisseurs	168 238.11	168 238.11	
Salaires/org.sociaux/état	104 344.83	104 344.83	
Créditeurs divers	22 108.35	22 108.35	
Charges à payer	62 143.87	62 143.87	
Total	356 835.16	356 835.16	

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture du dernier exercice, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose comme suit :

Echéance	Solde des dettes fournisseurs au 31/12/2009
Moins de 30 jours	143 692.60
De 30 à 60 jours	24 545.51
Plus de 60 jours	
TOTAL	168 238.11

4.9 Charges et produits constatés d'avance

(en euros)

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Sage/maintenance compta + paie 01/01/10-08/02/12	4 735.19
Sage / maintenance immo 01/01/10-18/09/10	220.44
Satas 01/01/10-31/03/10	181.98
EDF / abonnement st théophile 01/01/10-10/01/10	2.08
UADF / cotisation 1S10	4 486.00
Editions du Cloître / Ordos 2010	1 151.23
Orange/standard 01/01/10-28/02/10	462.70
Otis / maintenance 01/01/10-31/03/10	919.06
Abonnement « se comprendre » 2010	30.00
Assurances MCS / RC gén. 01/01/10-31/03/10	1 153.59
Assurances MCS / RC 01/01/10-31/03/10	125.50
Assurances MSC / RC pèlerinages 2010	300.00
Assurances MSC / RC pèlerinages PJ 2010	67.99
Assurances MCS / RC affectataire 01/01/10-31/03/10	1 205.56
Assurances MCS / Civic Honda 01/01/10-31/03/10	87.18
Assurances MCS / Yaris Toyota 01/01/10-31/03/10	248.74
Assurances MSC / Bacciochi 01/01/10-31/03/10	813.29
Assurances MSC / Maison Oeuvres 01/01/10-31/03/10	328.12
Assurances MSC / Vero 01/01/10-31/03/10	129.94
Assurances MSC / Montepiano 01/01/10-31/03/10	409.64
Assurances MSC / Evêché 01/01/10-31/03/10	1 801.87
Assurances MCS / Corbara 01/01/10-31/03/10	1 735.19
Assurances MSC / Eglises chapelles 01/01/10-31/03/10	1 861.82
Assurances MSC / Erbalunga 01/01/10-31/03/10	931.31
EDF / abonnement cours napoléon 01/01/10-16/01/10	7.88
EDF / abonnement 01/01/10-10/01/10	2.02
EDF / abonnement Calacuccia 01/01/10-19/01/10	23.10
Assurances MCS / RC Calacuccia 01/01/10-14/03/10	83.84
France Télécom / abonn (10.84.65) 01/01/10-26/02/10	34.09
France Télécom / abonn (28.96.30) 01/01/10-11/02/10	29.65
France Télécom / abonn (48.00.11) 01/01/10-15/01/10	7.63
France Télécom / abonn (51.75.66) 01/01/10-15/01/10	2.44
France Télécom / abonn (51.75.60) 01/01/10-15/01/10	2.44
	23 581.51

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Antenne SFR Bethanie 01/01/10-31/07/10	4 184.20
	4 184.20

4.10 Charges à payer et produits à recevoir (en euros)

CHARGES A PAYER

Compte 408100 – Fournisseurs Factures non parvenues	53 452.99
Compte 428200 – Dettes prov. pour congés à payer	12 446.00
Compte 438200 – Dettes prov. pour charges sociales s/CP	4 022.00
Compte 448200 – Dettes prov. Pour charges fiscales s/CP	546.00
Compte 438600 – Organismes sociaux charges à payer	1 178.05
Compte 447100 – Taxe sur les salaires	3 217.00
Compte 468600 – Divers charges à payer (1)	<u>62 143.87</u>
	<u><u>137 005.91</u></u>

(1) dont 51000,00 € au titre de la subvention 2009 à RCF Corsica

PRODUITS A RECEVOIR

Compte 468700 – Divers produits à recevoir	<u>6 091.86</u>
	6 091.86

V – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5-1 Le résultat d'exploitation

DETAIL DES POSTES	2009	2008	VARIATION
<u>A – PRODUITS</u>	<u>1 150 134.48</u>	<u>1 059 078.10</u>	<u>91 056.38</u>
1 – QUETES	320 911.57	312 324.84	8 586.73
2 – VENTES	34 881.92	18 818.50	16 063.42
3 – PRESTATIONS ET ACTIVITES ANNEXES	312 163.30	323 208.00	- 11 044.70
4 – SUBVENTION D'EXPLOITATION			
5 – REP PROV ET TRANSFERT CHARGES	53 881.61	39 459.86	14 421.75
6 – AUTRES PRODUITS	428 296.08	365 266.90	63 029.18
<u>B – CHARGES</u>	<u>1 463 939.80</u>	<u>1 462 143.19</u>	<u>1 796.61</u>
1 – ACHATS	6 799.99	1 354.06	5 445.93
2 – AUTRES ACHATS	79 201.78	78 835.05	366.73
3 – SERVICES EXTERIEURS	173 798.17	205 133.12	- 31 334.95
4 – AUTRES SERVICES EXTERIEURS	331 110.22	316 035.37	15 074.85
5 – IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	19 954.89	15 400.28	4 554.61
6 – CHARGES DE PERSONNEL	627 019.72	618 732.76	8 286.96
7 – DOTATIONS AUX AMORT ET PROVISIONS	174 277.33	163 231.59	11 045.74
8 – AUTRES CHARGES	51 777.70	63 420.96	- 11 643.26
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 313 805.32	- 403 065.09	89 259.77

5-2 Le résultat financier

DETAIL DES POSTES	2009	2008	VARIATION
<u>A – PRODUITS</u>	<u>105 371.36</u>	<u>39 964.17</u>	<u>65 407.19</u>
1 – AUTRES INTERETS ET PROD. ASSIMILES	13 182.71	14 388.46	- 1 205.75
2 – REP PROV ET TRANSFERT CHARGES	78 524.19	16 072.45	62 451.74
3 – PRODUITS NETS SUR CESSION VMP	13 664.46	9 503.26	4 161.20
<u>B – CHARGES</u>	<u>18 768.57</u>	<u>80 184.67</u>	<u>- 61 416.10</u>
1 – DOTATIONS AUX AMORT ET PROVISIONS	8 211.17	78 724.27	- 70 513.10
2 – INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	10 557.40	1 460.40	9 097.00
3 – CHARGES NETTES SUR CESSION VMP			
RESULTAT FINANCIER	86 602.79	- 40 220.50	126 823.29

5-3 Le résultat exceptionnel

DETAIL DES POSTES	2009	2008	VARIATION
<u>A – PRODUITS</u>	<u>48 964.66</u>	<u>22 016.59</u>	<u>26 948.07</u>
1 – SUR LEGS ET SUCCESSIONS	31 420.50		31 420.50
2 – DONS RECUS	165.00	1 200.00	- 1 035.00
3 – CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF			
4 – AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 379.16	15 286.59	2 092.57
5 – REP PROV ET TRANSFERT CHARGES		5 530.00	- 5 530.00
<u>B – CHARGES</u>	<u>3 415.77</u>	<u>94 571.07</u>	<u>- 91 155.30</u>
1 – AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 415.77	17 697.07	- 14 281.30
2 – VALEUR DES ELEMENTS CEDES			
3 – DOTATION AUX AMORT ET PROVISIONS		76 874.00	- 76 874.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	45 548.89	- 72 554.48	118 103.37

VI – ENTITES LIEES (hors paroisses)

Créances et dettes concernant les entités liées

	Créances	Dettes
Le Ciste	35 015.09	
Total	35 015.09	

VII – DONS ET LEGS

Aucun fichier n'est tenu à jour sur les dons et legs reçus non enregistrés en comptabilité. Un inventaire du patrimoine immobilier de l'association a commencé en 2008 avec l'aide d'un sapiteur, M. Jean-Marc GAILLOT – SARL NORD SUD DIAGNOSTICS.

Au cours de l'exercice 2009, l'AD a reçu de l'Association Montepiano une maison située à Bastia, bd Giraud et évaluée à 479 514,66 €. Ce bien a été comptabilisé à l'actif puisqu'il s'agit d'un bâtiment religieux qui entre dans l'objet social. Par ailleurs, Mgr John GRAN, décédé, a légué à l'AD une somme de 31 420,50 € (perçue en 2010) comptabilisée en legs en cours.

VIII – EFFECTIF

En 2009, l'effectif est le suivant :

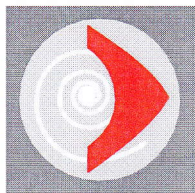
	EVECHE			MAISON DE CALACUCCIA		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Personnel Administratif	3	2	5	-	-	-
Personnel de Service	1	2	3	1	1	2
Total	4	4	8	1	1	2

Pour mémoire, en 2008 :

	EVECHE			MAISON DE CALACUCCIA		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Personnel Administratif	2	3	5	-	-	-
Personnel de Service	1	2	3	1	1	2
Total	3	5	8	1	1	2

IX – PAROISSES

La liste des soldes bancaires des paroisses qui ont été intégrés dans l'exercice 2009 se présente comme suit :



KALLISTE REVISION COMPTABLE

Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence

Agréée près la Cour d'Appel de Bastia

**ASSOCIATION DIOCESAINE D'AJACCIO
SIEGE SOCIAL : L'EVECHE
20000 – AJACCIO**

**ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Siège Social :

Parc Technologique de Bastia
ZAE d'Erbajolo
20600 BASTIA
☎ 04 95 30 18 60 ~ Fax 04 95 33 68 50
E-Mail : antoine.vincenti@free.fr

Bureau Secondaire :

• Immeuble Saint-Jean - La Poretta - 20137 PORTO-VECCHIO ☎ 04 95 70 11 96 ~ Fax 04 95 70 56 88

Bureaux Annexes :

• 14, Cours Paoli - 1^{er} Etage - 20250 CORTE ☎ 04 95 46 10 52 ~ Fax 04 95 46 20 61
• Avenue Santa Maria - 20260 CALVI ☎ 04 95 65 22 74 ~ Fax 04 95 65 32 34

Numéro de TVA Intracommunautaire FR49343744991
SARL au Capital de 100 000 Euros - Siret 343 744 991 00013 - APE 741C

ASSOCIATION DIOCESAINE D'AJACCIO
SIEGE SOCIAL : L'EVECHE
20000 – AJACCIO

ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames,
Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes de votre association, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil diocésain pour les affaires économiques.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.



Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Contrairement aux règles applicables, les comptes ne sont pas la combinaison complète des comptes des paroisses et de la curie. Comme pour l'exercice précédent, seuls ont été regroupés les comptes de la curie et les comptes de trésorerie de la majorité des paroisses. Cette situation fait l'objet d'une mention explicite dans l'annexe au paragraphe I (règles et méthodes comptables).

Nous vous précisons que cette prise en compte partielle des comptes des paroisses n'est pas suffisante pour présenter les comptes de l'A.D.. En effet, la combinaison doit concerner l'ensemble des paroisses du Diocèse et doit intégrer tant les comptes de patrimoine que les comptes de gestion des paroisses.

A ce sujet, nous avons constaté que la mise en application des procédures administratives et comptables a été poursuivie au cours de l'exercice avec l'établissement de nouveaux outils. Néanmoins, cette démarche devra être complétée au cours des exercices à venir.

Enfin, nous vous rappelons que l'inventaire physique des immobilisations n'a pas encore été réalisé. Toutefois, nous avons pris bonne note de la désignation d'un sapiteur chargé de cette tâche et notamment de l'ensemble des points mentionnés dans nos précédents rapports.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance, en sus des commentaires exprimés pour émettre l'opinion ci-dessus, les éléments suivants :

Malgré le caractère incomplet des données remontées des paroisses (absence de comptes de résultats et d'inventaires des immobilisations), nous avons estimé que les éléments essentiels, à savoir les comptes de trésorerie, avaient été intégrés dans les comptes de l'A.D..

En outre, compte tenu de l'insuffisance des procédures au sein des paroisses et des remontées d'informations les concernant, nous avons privilégié les contrôles substantifs en vérifiant les soldes bancaires des paroisses, seuls éléments intégrés.

Cette situation devra être améliorée au cours des prochaines exercices ce qui devrait être facilité par l'arrivée du nouvel économiste qui s'attache à organiser les relations financières avec les paroisses.



Par ailleurs, l'A.D. a bénéficié en 2009 d'une donation portant sur un bâtiment d'une valeur de 479 514,66 €. Nous nous sommes assurés du traitement comptable de cette opération précisé au paragraphe 4.1 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées à votre connaissance s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion avec réserves, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Fait à BASTIA, le 2 juillet 2010

Pour la SARL KALLISTE REVISION COMPTABLE



**Le Gérant
Antoine VINCENTI**

